

## Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE Code de diffusion CNW 39

## Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

## LE PROJET DE CENTRE FEMME-JEUNESSE-FAMILLE CONFIRMÉ

Sherbrooke, le 27 avril 2013 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la région de l'Estrie, Réjean Hébert, a annoncé aujourd'hui que le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) est autorisé à aller de l'avant avec son projet de création d'un centre Femme Jeunesse Famille (CFJF) et d'une nouvelle urgence. Il a également confirmé que les sommes nécessaires à la réalisation de ce projet sont maintenant inscrites au Plan québécois des infrastructures. Il était accompagné pour l'occasion du député de Sherbrooke, Serge Cardin.

« C'est avec une grande joie et une immense fierté que j'annonce que les sommes nécessaires sont maintenant dûment réservées au Plan québécois des infrastructures. En tant que député de Saint-François et ministre responsable de la région de l'Estrie, je connais toute l'importance du rôle joué par le CHUS à l'échelle régionale et provinciale. C'est une des raisons pour lesquelles ce projet a été priorisé, d'autant plus que notre gouvernement a pris l'engagement de faire des choix responsables dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, en privilégiant des projets porteurs pour le développement socio-économique du Québec et qui se réalisent au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise », a déclaré le ministre Hébert.

Le projet d'agrandissement prévoit une construction de 23 088 m² pour accueillir les services d'hospitalisation du CFJF, les services de pédopsychiatrie ambulatoire, la nouvelle urgence et un nouveau hall d'entrée pour l'Hôpital Fleurimont. Il comprend aussi la réfection de l'entrée électrique, le réaménagement de certaines voies d'accès et le déplacement d'espaces de stationnement. Estimé à plus de 121,7 millions de dollars, ce projet sera financé à hauteur de 12 millions de dollars par la Fondation du CHUS et de 9,7 millions de dollars par l'établissement lui-même, alors que le solde de 100 millions de dollars sera entièrement financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en vertu du prochain Plan québécois des infrastructures. Notons que le montant total, qui inclut les taxes et les équipements, exclut cependant certains frais inhérents au financement et aux risques.

« La concrétisation de ce projet contribuera à améliorer de belle façon l'accessibilité des services de santé au CHUS, en particulier des soins de périnatalité et des soins d'urgence. Il témoigne de la volonté sincère de notre gouvernement de soutenir nos établissements de santé et de services sociaux avec des infrastructures adéquates et fonctionnelles afin de les appuyer efficacement dans la réalisation de leur mission auprès de la population », a expliqué le ministre.

« Je me réjouis de l'annonce d'aujourd'hui, qui contribuera à améliorer l'accès à des soins et des services de qualité, et ce, au bénéfice de l'ensemble de la population de l'Estrie », a pour sa part fait savoir le député de Sherbrooke, Serge Cardin.

**Source :** Direction des communications

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Ariane Lareau

Attachée de presse du ministre

de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés

418 266-7171